

OCTOBRE 2006

'écho

grand parc

miribel jonage

DOSSIER

Aménagement de La Droite.
Un projet équilibré entre public et nature.

ACTUALITÉ

Coup d'envoi du Plan Directeur 2005/2015.
Les partenaires signataires s'engagent autour
d'un projet commun pour l'avenir du Grand Parc.



Actualité page 3

- Feu vert pour le Plan Directeur
- La nouvelle signalétique s'affiche
- Le Grand Parc au cœur de la politique de la ville

Dossier pages 4 et 5

Aménagement de La Droite
Un projet équilibré entre public et nature

Zoom sur... page 6

Premier bilan de la saison estivale

Aménagement page 7

Une forêt de qualité pour le futur

En bref - Agenda page 8

Les acteurs du Grand Parc

Miribel Jonage

2 200 hectares non constructibles en zone périurbaine, propriété du SYMALIM qui en confie la gestion et l'animation à la SEGAPAL.

SYMALIM, syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion du Grand Parc. Propriétaire du site. 16 collectivités membres : Communauté Urbaine de Lyon, Conseil général du Rhône, Conseil général de l'Ain, communes de Lyon, Villeurbanne, Vaulx-en-Velin, Décines, Meyzieu, Jonage, Jons, Neyron, Miribel, Saint-Maurice-de-Beynost, Beynost, Thil, Niévroz. 27 élus siègent au Comité syndical, organe délibérant qui fixe les grandes orientations et arrête la stratégie de développement du site.

Président : René Beauverie, conseiller communautaire, adjoint au Maire de Vaulx-en-Velin.

Directrice : Anne Moignard.

4 salariés permanents.

SEGAPAL, société d'économie mixte pour la gestion et l'animation du Grand Parc. Régisseur intéressé du SYMALIM.

Présidente (2001 - 1^{er} septembre 2006 †) : Nathalie Gautier, députée du Rhône, adjointe au Maire de Villeurbanne.

Directeur général : Didier Martinet.

70 salariés permanents.

Le Grand Parc c'est aussi **plus de 350 personnes** qui interviennent dans un cadre professionnel à l'année ou en saison : extracteurs, agriculteurs, maîtres-nageurs sauveteurs, animateurs, restaurateurs, ONF...

C Les 5 commissions du Symalim

Ces commissions se réunissent 2 à 4 fois par an pour **impulser les réflexions** et actions au sein même du Syndicat,

contrôler l'avancement des projets, avant d'élargir la réflexion à d'autres instances,

proposer des orientations sur les dossiers techniques en vue de leur discussion en Bureau puis de la validation en Comité syndical.

C Agriculture et forêt Daniel Page

C Communication René Beauverie

C Pédagogie de l'environnement René Beauverie

C Sécurité Robert Lajous

C Travaux/Hydraulique/Accessibilité Jacques Berthou

Grand Parc

Nathalie Gautier nous a quittés le 1^{er} septembre, brutalement. Le Grand Parc est en deuil. Nous venons de perdre une femme qui lui a énormément apporté.

Présidente de la SEGAPAL depuis 2001, membre du SYMALIM depuis 1983, Nathalie Gautier « a vécu » le Grand Parc. Elle a été associée à tous les grands événements qui l'ont rythmés : le premier projet européen LIFE, l'aménagement de la promenade autour du lac des Eaux bleues, la création de l'observatoire des Grands Vernes... jusqu'à la signature du Plan Directeur, en juin dernier. Elle avait tenu, à être présente ce jour-là, malgré la maladie qui l'épuisait. Elle ne voulait pas manquer ce moment important.

Femme d'écoute, de réflexion et d'actions, elle était à la fois à l'origine des idées et participait à leur mise en œuvre. Elle savait être présente lorsqu'il fallait défendre le Grand Parc auprès des pouvoirs publics. Elle n'a jamais hésité à nous accompagner pour exposer nos intentions sur des projets importants.

Femme passionnée, elle était sensible à tout ce qui touchait la nature, l'eau, la faune, la flore. Elle avait à cœur d'offrir un site naturel protégé mais ouvert au grand public. Je me souviens de son implication pour l'observatoire des Grands Vernes, puis le projet de la ferme pédagogique des Allivoz, pour lequel elle consacrait beaucoup de son temps.

Femme sportive, elle appréciait le Grand Parc en privé. Elle aimait s'y promener « incognito ». Elle venait parfois de Villeurbanne, au Grand Parc, à bicyclette. Elle traversait alors le parc de la Feysine, un lieu pour lequel elle s'était aussi fortement mobilisée et qu'elle disait dans la continuité du Grand Parc.

Quel avenir sans elle ? Nous aurons à cœur de poursuivre son travail et surtout de nous nourrir, encore et toujours, de tout ce qu'elle nous a apporté, comme la réflexion sur notre manière de travailler. Lors de l'élaboration du Plan Directeur, c'est suite à une longue discussion avec elle que l'idée des États généraux a germé. S'ouvrir aux gens, entendre et comprendre, Nathalie Gautier nous l'a souvent rappelé. Nous savons qu'un parc de 2 200 hectares ne continuera pas à se construire sans la participation et l'implication du plus grand nombre.

Le respect de la nature, c'est aussi l'éducation au respect du beau. Et, elle avait l'habitude de dire que « le beau ne doit pas être réservé aux plus riches ». La nature, si on la préserve, peut-être le plus beau cadeau d'une humanité dont la première préoccupation n'est pas forcément celle-ci. C'est en suivant cette orientation que nous allons poursuivre notre travail.

René Beauverie,
Président du SYMALIM.



Actualité

Feu vert pour le Plan Directeur

Signé le 22 juin dernier, le Plan Directeur 2005/2015 est désormais entré dans sa phase de mise en œuvre.



- Contractualisation avec les partenaires ;
- Table ronde sur la représentation et les financements ;
- Poursuite de la concertation dans la mise en œuvre des actions ;
- Mise en place du suivi et de l'évaluation.

Les partenaires (associations...) seront réunis le 23 novembre pour définir des modalités de concertation et d'évaluation du Plan.

Le Plan Directeur a été formalisé dans un document édité à 2 000 exemplaires, présenté au Club de la presse de Lyon puis envoyé aux différents acteurs concernés.

Le Plan Directeur est téléchargeable sur www.grand-parc.fr

Photo de couverture : la signature par tous les partenaires. De gauche à droite : Jacques **Berthou**, Conseil général de l'Ain - Thierry **Bonnet**, Directeur de cabinet, Préfecture de l'Ain - Nathalie **Gautier**, Présidente de la SEGAPAL - Gérard **Collomb**, Président du Grand Lyon, Sénateur-Maire de Lyon - Christophe **Bay**, Secrétaire général, Préfecture du Rhône - Jean-Jack **Queyranne**, Président du Conseil régional Rhône-Alpes, Député du Rhône, Ancien Ministre - René **Beauverie**, Président du SYMALIM.

Le Grand Parc au cœur de la politique de la ville

Cette saison estivale a été l'occasion pour le Grand Parc de développer deux volets importants du contrat de ville : la prévention et la valorisation de la diversité culturelle.

La prévention

Près de 100 jeunes de différents quartiers de l'agglomération (Vaulx-en-Velin, Lyon-Duchère, Saint-Fons, Oullins) ont profité du dispositif VVV pour décrocher un « petit boulot d'été ». Ainsi, ils ont été affectés à l'entretien du Grand Parc, au Jardin des Allivoz ou à l'Espace Multisports. D'autres ont rejoint l'équipe de médiation intégrée au Service Information Surveillance. Ils sont allés au contact des usagers. Objectifs : les inciter à respecter l'environnement, à pratiquer le tri sélectif, à accepter la multiplicité des activités présentes sur le site...



Destination nature

La 4^{ème} édition a accueilli les désormais traditionnels « repas du monde » animés par des associations de quartiers ou culturelles. Sur la partie centrale de la fête, chacun a pu goûter une spécialité de l'un des 5 continents. Cet accueil central est une manière de symboliser la grande



diversité des origines culturelles des usagers du Grand Parc, et ce tout au long de l'année ■

>CONTACT

Damien Prost-Romand / SEGAPAL
prostromand@grand-parc.fr



La nouvelle signalétique s'affiche

C Communication

Dans le cadre de sa stratégie de développement et de communication, le Grand Parc met progressivement en place sa nouvelle charte graphique.

• **Été 2006, 1^{ère} phase :**
Mise en place de la signalétique de l'accueil du Parc, des entrées principales et des véhicules.

• **En cours d'étude :**
Signalétique de jalonnement, d'information et de réglementation.

APRÈS LE CONTRAT DE VILLE, LE CUCS

Le contrat de ville 2000-2006 arrive à son terme. Les acteurs concernés travaillent actuellement, à l'échelle de l'agglomération, à l'écriture du futur Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) d'une durée de 3 ans.

Le Grand Parc est associé à ces travaux, aux niveaux politique et technique. Il doit se positionner comme un acteur important de l'agglomération dans ses fonctions :

- d'insertion, de sensibilisation aux pratiques artistiques,
- d'éducation à l'environnement et au développement durable,
- de loisir pour tous,
- de mixité sociale.

Un CUCS spécifique au Grand Parc sera rédigé, où toutes ces fonctions pourront être déclinées et traduites en programme d'actions.



Aménagement de La Droite

Un projet équilibré entre public et nature

C Travaux/Hydraulique/Accessibilité

Les travaux de terrassement et d'extraction du site de La Droite ont démarré au mois de septembre. Volet phare du projet IRIS (Inondation : Restaurer, Impliquer, Sécuriser), cet aménagement valorise deux priorités du Plan Directeur : achever la restauration écologique du site et compléter l'offre de sensibilisation à l'environnement à destination du grand public. À mi-chemin entre les loisirs et la nature, ce programme de réhabilitation devrait s'achever en 2009.



- 1 Entrée
- 2 Labyrinthe végétal
- 3 Etang
- 4 Roselière
- 5 Falaise à hirondelles
- 6 Prairie humide
- 7 Frayères à brochets
- 8 Seuil submersible
- Belvédères



Ce projet d'envergure répond à trois objectifs principaux :

- **Aménager un ensemble de milieux humides** destinés à renforcer la dimension écologique du site (création de prairies humides, hauts fonds, marais...).
- **Créer une zone accessible au public** (sentier de découverte, supports pédagogiques axés sur les thèmes de l'eau et du patrimoine naturel...) dans la continuité des aménagements existants ou en cours de réalisation (plans d'eau du Drapeau, des Pêcheurs et des Eaux Bleues). Le programme de La Droite s'inscrit à part entière dans le concept de « pôle nature » développé par le Grand Parc pour la sensibilisation. Les activités qui y seront proposées seront complémentaires à l'Espace Nature des Grands Vernes et au futur Centre de Pédagogie Eau et Nature des Allivoz (l'actuel Ferme et Jardin des Allivoz).
- **Améliorer l'écrêtement des crues** en augmentant le champ d'expansion, ainsi que

le renforcement du rôle tampon des plans d'eau amont (piégeage des sédiments et consommation des nutriments) dans l'optique de protéger la ressource en eau potable que constitue le lac des Eaux Bleues.

Vers la fin des chantiers d'extraction...

L'aménagement de La Droite s'inscrit dans un projet global de réhabilitation hydraulique et écologique constituant les derniers grands chantiers d'extraction du Grand Parc Miribel Jonage. Un million de m³ de graviers sera extrait sur chantier de La Droite.

Celui de La Forestière est programmé sur la période 2009/2012 pour le même volume. Le réaménagement de cet ancien emprunt bordé de friches agricoles prévoit la création de 3 entités naturelles : marais, prairie sèche et prairie humide, sans aménagement spécifique pour l'accueil du public.

En 2012, les réaménagements de la digue EDF et du site de traitement du Cloizu marqueront la fin des chantiers d'extraction sur le Grand Parc.

►► L'expérience réussie des Grands Vernes comme exemple

En 2003 s'achevait l'aménagement de la presqu'île des Grands Vernes, bel exemple de restauration par le biais d'extraction. Grâce à des financements européens, cet ancien site a pu être réaménagé en un réseau d'îlots et de marais favorable au développement

d'une faune exceptionnelle : hérons, castors, oiseaux migrateurs... Aujourd'hui, l'intérêt écologique de cet espace est réel. La renaturation y est spectaculaire et ce sont désormais près de 17 000 oiseaux qui s'arrêtent ici pour hiverner. Le public, quant à lui, a montré un grand intérêt pour ce lieu, devenu au fur et à mesure des aménagements pédagogiques, l'Espace Nature des Grands Vernes. Il est fréquenté par plus de 200 000 promeneurs par an. C'est fort de cette expérience que le projet de La Droite a été imaginé en intégrant, dès sa conception, des objectifs de valorisation pédagogique.



Les dates clés

- 2004**
 - Arrêté préfectoral d'autorisation d'extraction
 - Concertation et élaboration du projet
- 2005**
 - Procédures administratives et consultation d'entreprises
- 2006**
 - Fermeture du secteur au public
 - Début des travaux
- 2006 - 2009**
 - Extraction des granulats et travaux de terrassements par casiers successifs
- 2010**
 - Aménagements paysagers
 - Ouverture au public

>CONTACTS

Murielle Champion et Claude Coste / SEGAPAL
champion@grand-parc.fr

Premier bilan de la saison estivale

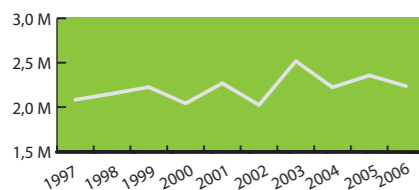
Comme chaque été, dans le cadre d'un partenariat avec le Grand Lyon, des boucles de comptage routier placées aux différentes entrées de la partie aval du site ont permis de suivre l'évolution de la fréquentation (1).



Fréquentation

- 2 237 000 visiteurs de juin à août 2006 : tout en restant dans la moyenne des 10 dernières années, c'est une baisse de 5% de la fréquentation par rapport à 2005.
- La plus grosse affluence de la saison est enregistrée le dimanche 2 juillet avec un pic de 51 000 personnes estimées (16 000 véhicules).
- Lors de ces journées de forte affluence, 75% de la fréquentation se concentre sur les secteurs du Morlet, de l'Espace Multisports et du Fontanil.
- En lien avec les mauvaises conditions météo (contrairement à juin/juillet), la fréquentation en août a chuté (c'est la plus basse en août sur les 9 dernières années).

Fréquentation estivale depuis 1997



Tri sélectif résultats encourageants

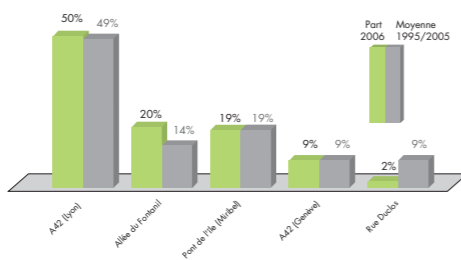
En 2005, 5 aires de tri sélectif ont été mises en place sur les parkings des sites les plus fréquentés, en partenariat avec le Grand Lyon et Eco-emballages. Depuis début 2006, 2,1 tonnes de déchets ont été acheminées au centre de tri de Rillieux-la Pape. Le taux de refus (erreur de tri) de 40% en 2005 est de l'ordre de 30% en 2006 (impact du dispositif d'accompagnement par des agents médiateurs mis en place cet été par le Grand Parc). Objectif : passer en dessous de la barre des 25%.

Accès au Grand Parc

En voiture

- Stabilité pour l'entrée A42 (en provenance de Lyon) qui permet l'accès au site de près d'1 visiteur sur 2.
- La 1^{ère} phase de l'aménagement de la porte verte a modifié les habitudes d'accès et de circulation sur le parc. Conséquence : la rue Duclos chute de 80% et passe à 2% des accès (soit 122 000 véhicules en moins sur les 3 derniers mois).
- La circulation semble se reporter sur l'entrée sud (allée du Fontanil) qui accueille désormais près d'1 véhicule sur 5 et détrône ainsi le pont de l'île qui constituait depuis 10 ans le second accès.
- Le trafic aux heures spécifiques de transit dont la tendance sur les 5 dernières années était à la hausse, baisse cette année de 15%.

Répartition des entrées



À vélo (piste cyclable depuis Lyon, Villeurbanne et Vaulx-en-Velin)

75 000 passages recensés sur juillet et août, soit une moyenne de 1 200 piétons/cycles par jour et des extrêmes de 3 000 le 2 juillet et 220 le 29 août. À titre de comparaison, le compteur des Grands Vernes recense 44 800 passages sur la même période (720 par jour).

En transports en commun

Données traitées dans le prochain numéro. ■

(1) Ces données complètent un dispositif permanent de suivi de la fréquentation qui comporte 2 compteurs routiers ainsi que 2 compteurs piétons-cycles.

Une forêt de qualité pour le futur

C Agriculture et forêt

Après avoir mené, ces dernières années, un travail de fond sur l'agriculture, le Grand Parc se tourne aujourd'hui vers sa forêt. Dans le cadre du Plan Directeur, il se donne les moyens d'offrir une forêt de qualité pour les générations futures. Présentation du plan de gestion forestier.

Pourquoi un plan de gestion forestier ?

Après avoir travaillé pendant deux ans sur le volet agriculture, René Beauverie, président du SYMALIM, a souhaité engager une réflexion sur la forêt du Grand Parc. Mieux la connaître c'est aussi mieux la maîtriser. Aussi, dans le cadre de la mise en oeuvre du Plan Directeur, un plan de gestion forestier pour les dix prochaines années a été imaginé.

Quelles sont les caractéristiques de la forêt du Grand Parc ?

Le Grand Parc bénéficie d'une forêt de qualité, qui se présente sous différents habitats avec encore 32% de forêt alluviale. Toutefois, c'est aussi une forêt qui souffre de la baisse de la nappe phréatique.

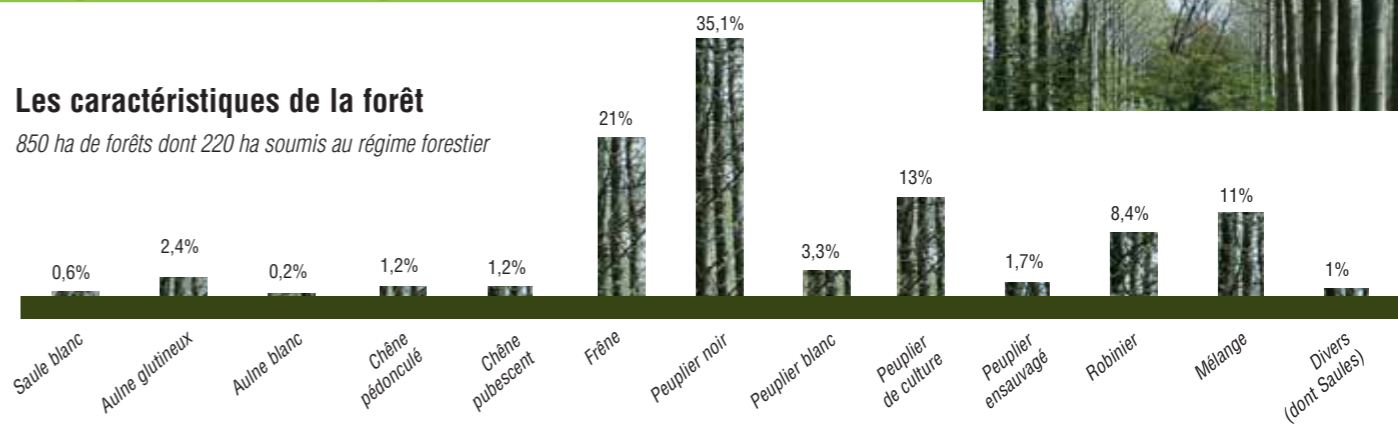
Que prévoit ce plan de gestion ?

Le plan de gestion, confié à l'ONF, privilégie une forêt naturelle avec des objectifs environnementaux. À l'aval du site, la forêt doit permettre de mieux accueillir le public. La production de bois n'est pas abandonnée mais rendue compatible avec la protection des milieux et des paysages rhodaniens. Le futur Centre de Pédagogie Eau et Nature des Allivoz sera probablement chauffé au bois et pourrait, dans ce cadre, utiliser les ressources forestières du Grand Parc. Enfin, la sécurité du public constitue le premier souci du SYMALIM et de la SEGAPAL, en particulier à proximité des équipements et des voies de circulation.



Les caractéristiques de la forêt

850 ha de forêts dont 220 ha soumis au régime forestier



Les grands objectifs du plan de gestion



ACCUEIL DU PUBLIC

Répartition de la fréquentation

- Plan de circulation automobile / équestre / sentiers VTT et pédestres
- Implantation des équipements d'accueil (tables, barbecues)

Amélioration du paysage

- En vision externe : traitement des lisières et bosquets
- En vision interne : mise en valeur ou façonnage d'arbres remarquables, travail sur la lumière et la diversité des structures forestières.

Education à la nature

- Sentiers d'interprétation
- Sensibilisation

PROTECTION DES MILIEUX NATURELS

Préservation du milieu forestier

- Sauvegarde ou préservation des habitats forestiers emblématiques (Chênaie-Frênaie-Ormaie) ; habitats « nomades » (Aulnaie-Frênaie)
- Lutte contre les espèces invasives
- Renaturation des forêts « artificielles » (peupleraies cultivées, plantations de Robinier).

Préservation des espèces

- Augmentation des quantités/qualités de bois mort/à cavité
- Sauvegarde/création de sites d'accueil (nidification, de reproduction...)

Réouverture de milieux

- Restauration d'anciennes pelouses sèches embroussaillées
- Restauration de systèmes humides ouverts

Travail des ripisylves

- Gestion de la lumière des milieux humides vis-à-vis de la faune
- Prévention des embâcles

PRODUCTION DU BOIS

Bois d'œuvre

- Peupliers et autres feuillus

Bois d'énergie

- Rondin, plaquette forestière

CONTACTS

Olivier Pillonel / SYMALIM
pillonel@grand-parc.fr

Claude Crépet / SEGAPAL
crepet@grand-parc.fr



Les dates clés

Juin 2005

- Réalisation d'une cartographie des habitats forestiers.
- Actualisation des forêts soumises au régime forestier.

Octobre/Novembre 2005

- Consultation pour la réalisation du plan de gestion forestier.

Décembre 2005

- Choix du prestataire : l'Office National des Forêts.

À partir de janvier 2006

- Travail de terrain.
- Réunions du comité technique et de la commission agriculture et forêts.

Juin 2006

- Validation des objectifs.

Automne 2006

- Définition du plan d'actions.
- Concertation.

Fin 2006

- Premières actions.

ESTIMATIONS DU PLAN DE GESTION 2006/2016

Plantations, entretien...
385 k€

Recettes d'exploitation des peupleraies
263 k€

C Travaux/Hydraulique/Accessibilité

Lancement du projet Léman-Méditerranée

La Région Rhône-Alpes, le Grand Lyon et le SYMALIM vont signer une convention pour la réalisation des 22 km de voie verte du Léman à la Méditerranée dans le secteur Rhône amont. La Région finance 30 % d'un linéaire de 6 km à l'intérieur du Grand Parc. Autres co-financements attendus : État et CNR. Premiers travaux dès 2007 pour la réalisation du tronçon Simondières-Allivoz.

C Sécurité

Signature du nouvel arrêté interpréfectoral

Le 30 juin 2006, le nouveau texte⁽¹⁾ portant réglementation générale du Grand Parc Miribel Jonage a été signé par Jean-Pierre Lacroix, préfet de la Région Rhône-Alpes et Michel Fuzeau, préfet de l'Ain. Il annule et remplace l'ancien arrêté datant de 1978. Le règlement intérieur du Grand Parc, complétant le dispositif, sera adopté en Comité syndical SYMALIM, le 19 octobre.

C Pédagogie de l'environnement

Étape clé pour le projet des Allivoz

Le SYMALIM, le Grand Lyon, la Région Rhône-Alpes et leurs partenaires ont défini les grandes orientations du futur Centre de Pédagogie Eau et Nature des Allivoz, élément majeur de valorisation des atouts naturels de l'Est Lyonnais. Les activités seront déclinées autour de 4 grands thèmes : l'eau, les milieux naturels, les relations homme/nature et l'éco-habitat. Un concours d'architecture sera prochainement lancé sur la base du programme pédagogique élaboré.

C Pédagogie de l'environnement

L'avenir du Jardin méditerranéen

L'ex-jardin herpétologique des Allivoz a fait l'objet d'une étude botanique. Elle comprend la mise sur plan topographié de l'ensemble des plantes existantes sur le site et l'étude de son histoire avec la collecte d'informations auprès des différentes personnes qui ont participé, ont vu évoluer et se créer le jardin. L'ensemble des archives a pu être récupéré. Le Jardin représente une richesse ethnobotanique sans pareil. Des plantes extraordinaires se sont maintenues telles que le genêt de l'Etna, arbre unique dans notre région. La réhabilitation du jardin débutera courant 2007. Ouverture au public prévue en 2008.

C Pédagogie de l'environnement

IRIS : éligible mais pas retenu



Le projet IRIS (Inondation : Restaurer, Impliquer, Sécuriser) n'a pas été sélectionné par l'Europe pour un financement Life Environnement. S'il répondait bien aux critères d'évaluation, le projet n'a, au final, pas été retenu par le jury estimant le niveau d'innovation trop faible. En outre, il a jugé que la durée importante du chantier de La Droite pouvait, en cas de problème, hypothéquer les mesures pédagogiques prévues la dernière année. Toutefois, la majeure partie du projet sera réalisée avec l'appui des partenaires nationaux.

C Agriculture et forêts

Premières mesures agroenvironnementales

Conformément à l'engagement pris lors de la signature de la Charte Agricole 2005, le SYMALIM a procédé dernièrement à une vérification des appareils de pulvérisation avec le concours de la Chambre d'Agriculture de l'Ain. Verdict : les 5 pulvérisateurs analysés sont globalement en bon état et bien entretenus ; 2 nécessitent des réparations mineures. L'opération devrait être reconduite l'année prochaine pour les autres agriculteurs du Grand Parc. En parallèle, le SYMALIM a participé financièrement à la mise en place de près de 7 hectares de jachères floristiques dans le secteur du Brotteau de Crêt. L'exploitant s'est engagé à maintenir la prairie fleurie durant une période minimale de 5 ans.

C Communication

Un nouveau Plan guide disponible

Une carte détaillée et des articles rédigés comme un magazine présentent toutes les activités, services, itinéraires et richesses du site. Tiré à 100 000 exemplaires, ce document⁽¹⁾ a été distribué dans 280 lieux sur Lyon et la grande agglomération. Il est disponible dans les mairies et offices de tourisme des communes membres du SYMALIM, auprès de tous les partenaires et à l'accueil du Grand Parc.



C Sécurité

Aménagement du secteur de la Mama

Dans le cadre des réflexions du CLS et sur la base d'une concertation avec les utilisateurs du secteur, les services techniques de la SEGAPAL ont conçu et réalisé d'importants travaux paysagers sur le secteur de la Mama. Objectif : créer un secteur naturiste protégé mais non fermé. Plus de 3 000 arbres et arbustes de 30 variétés différentes ont été plantés. Prochaine étape : aménagement d'un parking pour les deux-roues.

C Pédagogie de l'environnement

Création de l'observatoire du Levant

Fin 2006, l'Espace Nature des Grands Vernes sera doté d'un nouveau dispositif d'observation du site. Complémentaire du belvédère, il permettra une immersion discrète dans le milieu afin d'approcher au plus près la faune sans la déranger. Réalisé avec le concours de l'État, R.T.E. et des associations naturalistes, l'équipement pourra accueillir des groupes de 20 personnes.

Agenda

5 octobre 2006
Comité de pilotage du projet Allivoz.

23 novembre 2006
Définition avec les partenaires des modalités de concertation et d'évaluation du Plan Directeur.

Printemps 2007
Accueil des rencontres techniques Fédénatur.

grand parc
miribel jonage

symalim • segapal

Chemin de la Bletta 69120 Vaulx-en-Velin FRANCE
Tél +33(0)4 78 80 23 92 • Fax +33(0)4 72 04 07 95
www.grand-parc.fr

(1) téléchargeable sur www.grand-parc.fr